



AVJ Molenbeek ADL

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Accessible: 24h sur 24 et 7jours sur 7.

Rue F. Brunfaut 2 bte 3
1080 Molenbeek-Saint-Jean

02 414 23 21
avjmoladl@skynet.be

Information générales

CRITÈRES D'ADMISSION:

Handicap :

Toute personne présentant un handicap qui résulte d'une diminution d'au moins 30% de ses capacités physiques. Par handicap, il faut entendre le désavantage social résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou empêche la réalisation d'un rôle habituel par rapport à l'âge, au sexe, aux facteurs sociaux et culturels.

Condition d'âge :

Cette personne doit être âgée de moins de 60 ans au moment de l'introduction de la demande.

Condition de nationalité :

Etre de nationalité belge ou apatride ou réfugié ou réfugié reconnu ou membre d'un pays de la Communauté européenne. Les personnes ne répondant pas à ce statut doivent prouver une période de domiciliation en Belgique de cinq ans, ininterrompus, ou de dix ans, avec interruption, précédant l'introduction de la demande.

Critères de nursing :

Pour qu'une personne soit reconnue nécessitant des soins de nursing, elle doit présenter au moins trois handicaps parmi les suivants :

Etre grabataire ou présenter des troubles moteurs entraînant une absence d'autonomie motrice (même appareillée, la personne doit être aidée pour se mouvoir),

Souffrir d'une incontinence diurne ou nocturne,

Nécessiter la présence continue et active d'une tierce personne,

Ne pouvoir s'alimenter seul,

Nécessiter chaque jour une toilette complète faite par une autre personne,

Etre atteint d'une affection somatique grave nécessitant des soins médicaux ou paramédicaux quotidiens.

L' AVJ Molenbeek est un service d'aide à la vie journalière destiné aux personnes adultes (moins de 60 ans) présentant une déficience physique .

Il s'agit d'une aide très ponctuelle adaptée à chaque usager (dans son logement adapté) selon son handicap et sa situation familiale ou sociale.

La reconnaissance par PHARE, l'AVIQ ou la VAPH est indispensable pour pouvoir bénéficier des services de l'AVJ Molenbeek.

Service agréé par COCOM

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services proposés sont

A domicile

Etre aidé dans ses actes essentiels

Pour préparer le repas

Pour recevoir des repas préparés

Pour manger

Pour se laver/s'habiller

Pour se coiffer

Pour aller aux toilettes

02 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Des catégories d'âge

Les jeunes adultes de 19 à 21 ans

Les adultes de 22 à 64 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

